



Conseil économique  
et social

Distr.  
GÉNÉRALE

E/ICEF/1998/7  
26 mars 1998  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

FONDS DES NATIONS UNIES POUR L'ENFANCE  
Conseil d'administration  
Session annuelle de 1998  
1er-5 juin 1998  
Point 2 de l'ordre du jour provisoire

POUR SUITE À DONNER

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ ET ORGANISATION DES TRAVAUX

De la session annuelle de 1998 du Conseil d'administration,  
qui se tiendra au Siège de l'Organisation des Nations Unies  
du 1er au 5 juin 1998

RÉSUMÉ

Le présent document contient l'ordre du jour provisoire annoté de la session annuelle de 1998 du Conseil d'administration. On trouvera en annexe le projet de calendrier et l'organisation des travaux proposés pour la session.

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Ouverture de la session : déclarations du Président du Conseil d'administration et de la Directrice générale
2. Adoption de l'ordre du jour provisoire et du projet de calendrier et d'organisation des travaux
3. Rapport de la Directrice générale (Part II)
4. Suite donnée au Sommet mondial pour les enfants
5. Suivi de la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD)
6. Politique de l'UNICEF en matière de communication
7. Stratégie de mobilisation des ressources de l'UNICEF
8. Application du programme de perfectionnement des méthodes de gestion de l'UNICEF
9. Rapport oral sur la mise en oeuvre des principes relatifs aux comités nationaux
10. Rapport oral sur la mise en oeuvre de la stratégie de l'UNICEF dans le domaine de la santé
11. Rapport oral sur la mise en oeuvre des politiques et stratégies relatives aux enfants ayant besoin de mesures spéciales de protection
12. Visites effectuées sur le terrain par les membres du Conseil d'administration
13. Questions diverses
14. Clôture de la session : déclarations finales de la Directrice générale et du Président du Conseil d'administration

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ

1. Ouverture de la session : déclarations du Président du Conseil d'administration et de la Directrice générale

Le Président du Conseil d'administration et la Directrice générale feront des déclarations liminaires.

2. Adoption de l'ordre du jour provisoire et du projet de calendrier et d'organisation des travaux

[POUR SUITE À DONNER]

L'ordre du jour provisoire a été structuré conformément aux décisions pertinentes du Conseil d'administration, en particulier du programme de travail de 1998 adopté par le Conseil à sa troisième session ordinaire en septembre 1997 (E/ICEF/1997/12/Rev.1, décision 1997/30). Le projet de calendrier et d'organisation des travaux, qui a été porté à l'attention du bureau (CF/OSEB)/1998/013 du 11 mars 1998), est reproduit dans l'annexe.

Des projets de décision seront adoptés à l'issue du débat sur chaque point de l'ordre du jour. Toutefois, on prévoira au besoin du temps pour que les membres du Conseil puissent mener des consultations officieuses sur tous les projets de décision en suspens.

3. Rapport de la Directrice générale (Part II)

[POUR INFORMATION – E/ICEF/1998/4 (PART II)]

Ce rapport a été établi conformément à la décision 1995/5 (E/ICEF/1995/9/Rev.1), adoptée à la première session ordinaire de 1995 concernant les rapports annuels au Conseil économique et social. Il donne un aperçu des programmes et opérations de l'UNICEF en 1997.

4. Suite donnée au Sommet mondial pour les enfants

[POUR INFORMATION – E/ICEF/1998/8]

Ce rapport fournit des informations sur la mise en oeuvre de la décision 1997/20 concernant la suite donnée au Sommet mondial, adoptée lors de la session annuelle du Conseil en 1997. Le Conseil souhaitera peut-être faire des observations sur ce rapport et fournir des précisions au secrétariat le cas échéant.

5. Suivi de la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD)

[POUR INFORMATION – E/ICEF/1998/9]

Ce rapport a été établi conformément à la décision 1995/29 du Conseil d'administration, adoptée à sa troisième session ordinaire de 1995, dans laquelle le Conseil a prié le Directeur général de présenter un rapport sur les

/...

activités entreprises par l'UNICEF pour donner suite à la Conférence internationale sur la population et le développement, y compris celles qui font appel à la coopération avec d'autres organismes donateurs, et sur les résultats de ces activités. Le Conseil souhaitera peut-être faire des observations sur ce rapport et fournir des précisions au secrétariat le cas échéant.

6. Politique de l'UNICEF en matière de communication

[POUR SUITE À DONNER - E/ICEF/1998/10]

À sa session annuelle de 1997, le Conseil d'administration a examiné les lignes générales de la politique de l'UNICEF en matière d'information et de publications (E/ICEF/1997/17). Il y a été décidé que le secrétariat établirait un rapport plus détaillé devant être présenté au Conseil à sa présente session. Le Conseil souhaitera peut-être examiner et adopter le projet de recommandation concernant l'examen de cette politique.

7. Stratégie de mobilisation des ressources de l'UNICEF

[POUR SUITE À DONNER - E/ICEF/1998/11]

Un rapport oral sur la stratégie de mobilisation des ressources a été présenté au Conseil d'administration à sa première session annuelle de 1998. Dans sa décision 1998/6 [E/ICEF/1998/6 (Part I)], le Conseil a prié le secrétariat d'établir un rapport sur les travaux du secrétariat et du Conseil sur la stratégie de mobilisation des ressources de l'UNICEF. Le rapport et les observations des délégations seront présentés à la session de fond de 1998 du Conseil économique et social.

8. Application du programme de perfectionnement des méthodes de gestion de l'UNICEF

[POUR INFORMATION - E/ICEF/1998/AB/L.5]

Ce rapport a été établi conformément à la décision 1997/28 sur la mise en oeuvre du programme de perfectionnement des méthodes de gestion de l'UNICEF, adoptée par le Conseil à sa troisième session ordinaire en septembre 1997. Dans cette décision, le Conseil a demandé au secrétariat d'établir un bilan des résultats obtenus à ce jour grâce au processus de perfectionnement des méthodes de gestion, au niveau du siège, des bureaux régionaux et, en particulier des bureaux extérieurs, en mettant spécifiquement l'accent sur l'impact sur les programmes.

Le Conseil sera également saisi pour information d'une version mise à jour du document intitulé "Organisation du secrétariat de l'UNICEF" (E/ICEF/Organization/Rev.3), qui contient toute une série d'organigrammes et une description des voies hiérarchiques, des fonctions et des responsabilités dans l'ensemble du secrétariat.

À sa troisième session ordinaire en septembre 1997, le Conseil d'administration a examiné au titre de ce point un projet de directives concernant une collaboration efficace entre le Conseil et le secrétariat

(E/ICEF/1997/AB/L.13), établi par un "Groupe de volontaires". Dans sa décision 1997/29, le Conseil a décidé de revoir la question à sa présente session au plus tard. Un rapport oral sera présenté.

9. Rapport oral sur la mise en oeuvre des principes relatifs aux comités nationaux

À sa troisième session ordinaire en septembre 1996, le Conseil d'administration a, lorsqu'il a examiné le rapport intérimaire concernant le programme de perfectionnement des méthodes de gestion (E/ICEF/1996/AB/L.13), prié la Directrice générale de lui faire rapport oralement sur l'application des principes concernant les comités nationaux à sa présente session. En outre, lors de l'examen du programme de travail du Conseil pour 1998 à la troisième session ordinaire de 1997, il a été convenu que l'on examinerait plus largement la coopération entre l'UNICEF et les organisations non gouvernementales et la société civile au titre de ce point.

10. Rapport oral sur la mise en oeuvre de la stratégie de l'UNICEF dans le domaine de la santé

Après avoir examiné le rapport sur la mise en oeuvre de la stratégie de l'UNICEF dans le domaine de la santé (E/ICEF/1997/3) à sa première session ordinaire, en janvier 1997, le Conseil a prié le secrétariat de lui faire rapport oralement à la présente session sur les progrès réalisés dans sa mise en oeuvre (décision 1997/9).

11. Rapport oral sur la mise en oeuvre des politiques et stratégies relatives aux enfants ayant besoin de mesures spéciales de protection

Après avoir examiné le rapport sur la mise en oeuvre des politiques et stratégies de l'UNICEF relatives aux enfants ayant besoin de mesures spéciales de protection (E/ICEF/1997/16) à sa session ordinaire annuelle de 1997, le Conseil d'administration a prié la Directrice générale de lui présenter un rapport oral ainsi qu'un document de séance connexe (E/ICEF/1998/CRP.11) faisant état des progrès réalisés dans ce domaine et comportant un calendrier (décision 1997/21).

12. Visites effectuées sur le terrain par les membres du Conseil d'administration

[POUR INFORMATION – E/ICEF/1998/CRP.10]

Des membres du Conseil d'administration désignés par leurs groupes régionaux respectifs se sont rendus dans deux pays d'Afrique, la Guinée et le Mali, ainsi que dans un pays d'Asie, le Bangladesh, afin d'y suivre les activités menées sur le terrain au titre des programmes de l'UNICEF. Les responsables des groupes rendront compte de ces visites.

13. Questions diverses

Au titre de ce point de l'ordre du jour, le Conseil pourrait examiner toutes autres questions qu'il juge opportunes et appropriées.

/...

14. Clôture de la session : déclarations finales de la Directrice générale et du Président du Conseil d'administration

La Directrice générale et le Président du Conseil d'administration feront des déclarations finales avant la clôture de la session.

Annexe

PROJET DE CALENDRIER ET ORGANISATION DES TRAVAUX POUR LA  
 SESSION ANNUELLE DE 1998 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

1er-5 JUIN\*

Lundi 1er juin	matin	Point 1	Ouverture de la session : déclaration du Président du Conseil d'administration et de la Directrice générale
		Point 2	Adoption de l'ordre du jour et du calendrier et de l'organisation des travaux
		Point 3	Rapport de la Directrice générale (Part II)
	après-midi	Point 3 (suite)	Rapport de la Directrice générale (Part II) (suite)
		Point 4	Suite donnée au Sommet mondial pour les enfants
Mardi 2 juin	matin	Point 5	Suivi de la Conférence internationale sur la population et le développement
	après-midi	Point 6	Politique de l'UNICEF en matière de communication
Mercredi 3 juin	matin	Point 7	Stratégie de mobilisation des ressources de l'UNICEF
	après-midi	Point 8	Application du programme de perfectionnement des méthodes de gestion de l'UNICEF
Jeudi 4 juin	matin	Point 9	Rapport oral sur la mise en oeuvre des principes relatifs aux comités nationaux
		Point 10	Rapport oral sur la mise en oeuvre de la stratégie de l'UNICEF dans le domaine de la santé
	après-midi	Point 11	Rapport oral sur la mise en oeuvre des politiques et stratégies relatives aux enfants ayant besoin de mesures spéciales de protection
		Point 12	Visite effectuée sur le terrain par des membres du Conseil d'administration
Vendredi 5 juin	matin	Point 13	Questions diverses
		Point 14	Clôture de la session : observations finales de la Directrice générale et du Président du Conseil d'administration
	après-midi		

\* Si l'examen d'un point de l'ordre du jour est achevé plus tôt que prévu, le Conseil d'administration passera au point suivant et réaménagera le calendrier de ses travaux en conséquence.

-----